

PRÉFÈTE DE L'OISE

## AVIS AU PUBLIC

### **Déviations des canalisations de transport de gaz naturel DN 900/750 Communes de Longueil-Sainte Marie, Rhuis et de Verberie Maître d'ouvrage : Société GRTgaz**

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 19 août 2020 est prescrite, sur le territoire des communes de Longueil-Sainte Marie, Rhuis et de Verberie, **du lundi 21 septembre au mercredi 21 octobre 2020 inclus**, une enquête publique unique sur le projet de déviation des canalisations de transports de gaz naturel DN 900/750 en vue de :

- l'autorisation préfectorale de construction et d'exploitation des canalisations de transport de gaz naturel
- la déclaration d'utilité publique des travaux de construction et d'exploitation de l'ouvrage emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la société GRTgaz, Direction des projets, Territoire Val de Seine, 7 rue du 19 mars 1962, 92622 Gennevilliers, à qui toute information peut être demandée.

#### **Permanences du commissaire enquêteur**

M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

- en mairie de VERBERIE, siège de l'enquête, aux dates et heures suivantes :

- le lundi 21 septembre 2020 de 15 H à 18 H
- le samedi 3 octobre 2020 de 9 H à 12 H
- le mercredi 21 octobre 2020 de 14 H à 17 H

- et par téléphone, sur rendez-vous d'une durée maximum de 15 minutes, fixé préalablement par inscription sur le site internet <http://grtgaz-verberie-longueil-rhuis.enquetepublique.net> :

- le mercredi 30 septembre 2020 de 10 H à 12 H
- le mardi 13 octobre 2020 de 10 H à 12 H

#### **Dépôt du dossier et des registres**

Les pièces du dossier seront mises à la disposition du public en mairies de Longueil-Sainte Marie, de Rhuis et de Verberie ainsi qu'à la préfecture de l'Oise, Direction des collectivités locales et des élections, 1 place de la préfecture, 60022 Beauvais, durant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat des mairies, et du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à la préfecture.

Elles sont consultables et téléchargeables sur le site Internet des services de l'État dans l'Oise : [www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr) (rubrique publications ~ publications légales ~ enquêtes publiques) et sur le site GRTGAZ : <http://grtgaz-verberie-longueil-rhuis.enquetepublique.net>

Un accès gratuit au dossier est garanti par un poste informatique en mairie de Verberie, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès du préfet de l'Oise.

#### **Observations du public**

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, en mairie de Verberie, pour être annexées au registre.

Elles pourront être également adressées par voie électronique à l'adresse suivante : grtgaz-verberie-longueil-rhuis@enquetepublique.net. Les observations transmises par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le site Internet des services de l'État dans l'Oise susvisé.

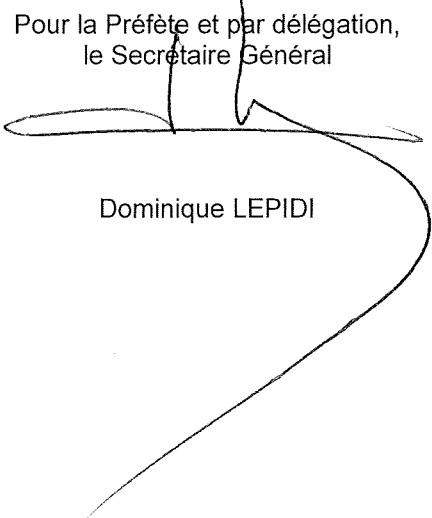
### **Publication du rapport et des conclusions**

À l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an dans les mairies ainsi qu'à la Préfecture de l'Oise, Direction des collectivités locales et des élections, et mises en ligne sur le site Internet des services de l'État dans l'Oise susvisé.

### **Mesures sanitaires**

Les gestes barrières et les dispositions mises en places par les mairies devront être respectés lors de ces permanences. Les personnes sont invitées à privilégier la consultation du dossier sur les sites internet, le dépôt des observations par voie électronique ou par voie postale et à venir munies de leur stylo.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général



Dominique LEPIDI